

## **TERRES RARES : CHANCE ET DEFI INCONTOURNABLES POUR LA FRANCE**

Le CLUSTER MARITIME FRANÇAIS s'étonne de l'émoi suscité en France comme ailleurs par l'étape la plus récente des tensions commerciales sino-américaines. Non les signes assez clairs - envoyés par la Chine menaçant de restreindre les exportations de « terres rares » vers les USA si ceux-ci allaient trop loin dans les restrictions des importations chinoises - ne sont pas une surprise !

Cela fait en effet longtemps que l'on sait - et plus de dix ans que le Cluster rappelle - l'importance stratégique de ces métaux très précieux indispensables à nos appareils électroniques les plus modernes et les plus courants (ordinateurs, smartphones par exemple), et qu'il tire le signal d'alarme sur la dépendance du monde entier vis à vis de la Chine qui détient sur son territoire près de 90% des réserves terrestres connues.

Le CMF le regrette d'autant plus que l'annonce des tentatives de riposte américaine démontre pour l'instant qu'il n'y a pas de réelle possibilité de se dégager vraiment - et à horizon prévisible - de l'emprise chinoise. Et surtout que la seule vraie solution permettant à terme de ne pas dépendre « des autres », ou d'acquérir une position respectée dans le circuit d'avitaillement du pays en métaux rares en outils électroniques, est de pouvoir se reposer soi-même sur des minerais riches en terres rares ou/et au minimum d'en diversifier les sources.

Or, comme le dit régulièrement le groupe de travail du CMF qui travaille depuis onze ans sur la mise en valeur – à la fois industrielle et écologique bien sûr – des ressources des fonds marins, il s'agit d'un domaine dans lequel la France a des chances exceptionnelles, dont en particulier les talents et compétences nécessaires à la création d'une nouvelle filière industrielle d'importance mondiale. Notre pays est d'ailleurs reconnu internationalement comme l'un des pays les mieux armés au monde pour réussir : par la qualité unique de ses professionnels concernés à chaque stade de l'exploration à la production, par leur engagement environnemental absolu, par ses outremer et/ou par les zones de haute mer qu'elle a « réservées », enfin par les travaux préparatoires qu'ont menés et mènent les acteurs compétents de son économie maritime coordonnés par le Cluster.

Fin 2017 le Premier Ministre, déjà interpellé par le CMF, avait souhaité publiquement « *qu'on mette l'accent sur l'exploration de nos grands fonds marins... l'État prenant sa part [pour que] d'ici 5 ans, la France, qui dispose de toute la chaîne pour explorer ces fonds, soit leader sur ce segment* », mais rien n'a été fait depuis, malgré notre bonne coopération avec le Secrétariat Général de la Mer. Or la vie internationale est aléatoire, et ce qui se passe en ce moment doit impérativement pousser l'Etat à accélérer et enfin « prendre sa part » pour que soient décidées les mesures propres à faire de la France l'acteur mondial attendu.

Francis Vallat, président et animateur du Groupe de Travail « Grands Fonds Marins » du Cluster Maritime Français depuis onze ans, a déclaré : « *Comme l'a rappelé récemment le*

*président du Cluster Frédéric Moncany de Saint-Aignan au Comité France Maritime, on ne peut plus repousser les décisions. L'urgence d'utiliser les atouts de la France, dans l'exploration et la mise en valeur des minéraux des fonds marins, est encore rappelée par le dernier avatar du bras de fer américano-chinois. Nous renouvelons donc notre appel pressant à la mise en œuvre de « La Stratégie Nationale relative à l'Exploration et à l'Exploitation Minières des Grands Fonds Marins », rédigée avec le Cluster puis décidée et publiée par le Gouvernement en octobre 2015, et confirmée en novembre 2017. Il serait irresponsable et incompréhensible que les intentions affichées restent plus longtemps lettre morte, d'autant que les atouts industriels français constituent une exceptionnelle possibilité à l'exportation vers la quinzaine de pays intéressés mais qui ne disposent pas des même compétences ».*

**A propos :**

**Le Cluster Maritime Français (CMF) rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature.** Il est aujourd'hui composé de plus de 430 entités : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale. Le CMF accompagne ses membres dans le développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets, en France et à l'international.

Plus d'informations sur le site web : [www.cluster-maritime.fr](http://www.cluster-maritime.fr) - Twitter: @ClusterMaritime – LinkedIn: Cluster Maritime Français

Contact presse : [g.cadiou@cluster-maritime.fr](mailto:g.cadiou@cluster-maritime.fr) – 06 98 12 85 63